

L'exclusion n'est pas le ghetto

Les immigrés dans les HLM

Véronique de Rudder

Des universitaires aux médias, des gestionnaires aux politiques, de la gauche à la droite, on dénonce aujourd'hui l'apparition de regroupements d'étrangers, en particulier dans l'habitat social. Un quotidien sur-titre à plusieurs reprises « Non aux ghettos d'immigrés » (1), tandis que la carte « Etrangers » d'un Atlas publié par des organismes officiels est légendée : « Les travailleurs étrangers occupent (...) des sortes de ghettos dans les régions d'industrie lourde du Nord et de l'Est ainsi que dans la région parisienne » (2).

Le mot « ghetto » fait fortune. Il n'est cependant jamais défini. Libre au lecteur de l'associer à Prague, Varsovie, Chicago ou Harlem ; au passé ou au présent ; à l'Europe ou aux Etats-Unis. Cette imprécision permet de tout mêler : les regroupements d'immigrés dans un ensemble ponctuel d'habitation, dans une commune, dans un quartier, ou même simplement les réseaux relationnels plus ou moins intenses et exclusifs que certaines communautés étrangères tissent en leur sein.

Le terme n'a que le sens que l'on veut bien lui donner selon les circonstances. Il a surtout pour effet de faire choc et s'inscrit dans une logique essentiellement extérieure à la présence et à la vie des populations étrangères en France, alors qu'il est censé les concerner au premier chef.

C'est à l'usage de ce terme à propos des ensembles de logements sociaux – de loin le plus fréquent – que nous nous intéresserons ici. Le fameux « mal des grands ensembles » a trouvé dans la présence des immigrés une nouvelle jeunesse. Le béton, l'environnement, la mauvaise qua-

lité de la construction, l'anonymat, défauts qui, dans les années soixante, semblaient les plus graves, ont fait place à la stigmatisation des caractéristiques des habitants, à l'impossible cohabitation de modes de vie différents, aux difficultés de gestion...

C'est que le logement social, en particulier le plus ancien, a changé. Il a vieilli, plutôt mal que bien, le plus souvent, et sa population s'est modifiée.

Aussi, avant de tenter de savoir ce qu'il en est de la création de « ghettos » en France, convient-il de s'interroger sur ce qu'est devenu le logement social et les changements de population qu'il a connus.

La crise de l'habitat social

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, la situation du logement est, en France, pire qu'entre les deux guerres. Le patrimoine immobilier est vieux, dégradé, inconfortable et amputé par les destructions (3). L'explosion démographique, l'exode rural congestionnent les villes et surpeuplent les habitations. C'est la crise du logement.

En 30 ans, la situation a beaucoup changé. On est passé, de 1945 à 1974 de 13,4 à 17 millions de résidences principales. Le nombre moyen de pièces par logement a augmenté (moins de 3 en 1960, 3,5 en 1974). L'accroissement du confort est considérable : eau courante et installations sanitaires se généralisent tandis que se diffusent le chauffage central et les équipements électro-ménagers (4)...

L'accès au logement social locatif a représenté une amélioration considérable pour la plupart de ses habitants des points de vue de la salubrité, du confort et de l'espace. Ceux-ci ne se sont d'ailleurs pas fait faute de le dire aux nombreux enquêteurs qui, au cours des années 60, les ont interrogés (5). Ils critiquaient l'insuffisance des équipements collectifs, la pauvreté de l'environnement et la mauvaise insonorisation entre logements, mais affirmaient une satisfaction certaine. Les plus critiques étaient ceux qui pouvaient espérer obtenir une habitation de meilleure qualité dans les années à venir. « L'attitude à l'égard du grand ensemble est fonction des possibilités que l'on a de le quitter » (6).

Pourtant, depuis la fin des années 70, de nombreuses voix se font entendre pour signaler que les problèmes de logement sont loin d'être

(3) En 1945, la moyenne d'âge des immeubles dépasse 100 ans. Plus de 100.000 logements disparaissent chaque année par délabrement ; la guerre a causé la destruction de 300.000 immeubles. A peine 12 % des habitations disposent de l'eau courante.

(4) Cf. F. Abbalea, « De la crise du logement à la crise de l'habitat », *Recherche sociale* n° 68, 1978.

(5) Cf. par exemple P. Clerc, *Grands ensembles, banlieues nouvelles*, PUF, 1967, ou R. Kaes, *Vivre dans les grands ensembles*, Editions Ouvrières, 1963, etc.

(6) J.C. Chamboredon, N. Lemaire, « Proximité spatiale et distance sociale dans les grands ensembles », *Revue française de sociologie* n° 1, 1970.

(1) Cf., par exemple, *L'Humanité* du 9 janvier 1981.

(2) *Atlas Activité et Habitat*, Institut géographique national et Institut national de la statistique et des études économiques, 1981.

résolus : subsistance et renouvellement d'un habitat insalubre, inadap-tation de l'offre à la demande solvable... et, phénomène nouveau, dégradation extrêmement rapide d'immeubles récents : « Il y a un phénomène d'obsolescence qui affecte beaucoup plus vite ce que l'on a construit il y a dix ans que ce que l'on a construit dans les années 30, ou même il y a 2 siècles, voire au cours des siècles précédents » déclarait en 1978 le délégué général de l'Union des HLM lui-même (7).

Et, en effet, on déclare inhabitables certains logements sociaux, on réhabilite des immeubles qui n'ont pas dix ans, on détruit, même, des cités qui ont moins de 30 ans (8). Des organismes HLM voient leurs logements désertés (jusqu'à 5 % de leur parc). Le logement social est en crise.

La dégradation est un processus social

Derrière ce constat, plusieurs phénomènes sont en jeu qui cumulent leurs effets, mais ne se confondent pas.

Il y a, certes, une crise « physique » : construits rapidement, selon des procédés peu expérimentés, nombre de ces ensembles d'habitation ont servi de cobayes à des tentatives d'industrialisation du bâtiment, ou de réorganisation et de concentration de ce secteur économique. La rapidité de leur dégradation a pris au dépourvu des organismes propriétaires qui durent dépenser en entretien et réparation des sommes considérables (qu'ils n'avaient pas toujours en réserve) alors qu'ils n'avaient pas fini d'en rembourser la construction.

Mais cette crise est tout autant sociale.

Si, en 1960, les couches moyennes pouvaient aspirer au HLM comme moyen d'accéder à plus de confort et d'espace, il n'en va plus de même aujourd'hui. Au cours de ces années, en même temps que se résorbait la crise quantitative du logement (300.000 à 500.000 logements mis en chantier chaque année jusqu'en 1974), l'accession à la propriété a été largement encouragée par des interventions sur l'épargne et les prêts. Ce desserrement du marché a créé un appel d'air. Les couches moyennes ont fui, dès qu'elles l'ont pu, les ensembles les plus isolés, les plus mal équipés, les plus mal desservis, ceux qui se dégradaient le plus vite. Sont venus les remplacer ceux qui, jusque-là, n'avaient pas accès au logement social, au confort. Ainsi, contrairement à une idée reçue, ce n'est pas l'invasion ouvrière ou immigrée qui a fait fuir les couches moyennes. Ce sont elles qui, au contraire, ont cédé la place à plus pauvres qu'elles. Le HLM s'est prolétarisé. Il s'est mis peu à peu à remplir sa vocation sociale.

En 1951, un rapport officiel s'indignait que « les institutions conçues

pour (le logement des) classes modestes dégénèrent et ne s'adressent qu'aux milieux aisés » (9). Le constat ne vaut plus aujourd'hui que pour la fraction la mieux implantée, ou la plus récente, du logement social locatif. Bien au contraire, c'est le « ghetto de la misère », prolétarien et immigré que l'on dénonce.

L'image du grand ensemble s'est dégradée avec lui, décourageant les candidats éventuels. La crise économique aidant, les actuels habitants des HLM sont souvent devenus « captifs » de leurs logements parce qu'ils sont exclus de la « logique résidentielle dominante » (10).

La dégradation n'est pas explicable par des critères uniquement liés à la nature « physique » du grand ensemble tels que sa taille, son type de construction, son âge et sa localisation (11).

On y observe que « la dégradation est un processus » (12), et un processus social.

Ainsi, la densité d'occupation des appartements, sans être toujours très grande, est systématiquement plus élevée dans les cités « malades » (13) que dans le reste des agglomérations dans lesquelles elles sont situées. La proportion des familles nombreuses et des moins de vingt ans y est également plus importante, tandis que les personnes âgées y sont sous-représentées. La mobilité de la population est élevée et s'accroît avec le temps, accélérant le processus de dégradation et de dévalorisation. Les qualifications professionnelles y sont faibles ou absentes. Le sous-emploi féminin et le chômage s'y développent, entraînant des salaires et des revenus bas. Enfin, les familles étrangères y sont proportionnellement plus nombreuses que dans le reste de l'agglomération. Leur arrivée en HLM est d'ailleurs récente et compte pour une grande part dans la prolétarianisation du logement social locatif.

Les immigrés dans le logement social

Il n'est, à la limite, point besoin de décrire telle ou telle cité. Il suffit de mentionner la proportion des immigrés dans l'ensemble des habitants : « La population étrangère est un symptôme et une preuve de la dégradation » (14).

(9) G. Malignac, « Le logement des faibles », *Population* n° 2, 1957.

(10) J.P. Tricard, « Pauvreté et précarité ». Colloque Vivre ensemble dans la cité, 20 octobre 1981.

(11) Cf. les enquêtes réalisées au cours des opérations « Habitat et vie sociale », procédures définies en 1977, visant à mener dans les grands ensembles dégradés des opérations coordonnées d'amélioration des logements et des espaces publics, et à proposer des réformes des services collectifs et de l'action sociale.

(12) Cf. F. Abbalea, *op. cit.*

(13) Les métaphores qui consistent à assimiler la société ou ses produits à des organismes vivants sont particulièrement fréquentes. Elles conduisent à « naturaliser » les phénomènes sociaux et à les décrire ou les analyser selon des logiques extérieures à la vie sociale, et à justifier un jugement de valeur sur ce qui est ou n'est pas sain ou pathologique dans la société par une comparaison abusive avec des phénomènes naturels, notamment biologiques.

(14) J.P. Tricard, *op. cit.*

(7) R. Lion, « La qualité : du logement à la ville », in *Qualité de l'habitat*. Colloque de Marly, Paris, CRU, 1978, p. 24.

(8) Cf. « Réhabiliter 120.000 HLM par an », *Revue H* n° 34.

Le nombre des familles étrangères dans les HLM s'est significativement accru entre le recensement de 1968 et celui de 1975, et depuis. En même temps, la part des ouvriers, en particulier non qualifiés, a augmenté; ces deux faits sont directement liés. Le logement social doit en majeure partie sa prolétarianisation à l'arrivée d'immigrés. En région Ile de France, leur proportion parmi les chefs de ménage en HLM est passée de 4,4 % à 9,2 % pendant la période intercensitaire (15).

Il n'y a pas eu pour autant politique délibérée d'ouverture du logement social aux familles d'origine étrangère. A qualification égale, les travailleurs étrangers ont toujours moins de probabilité d'accéder au HLM que les travailleurs français, et l'écart s'accroît à mesure que l'on descend dans l'échelle des qualifications.

Ce sont les critères d'obtention d'un logement social qui, après les avoir beaucoup défavorisés, ont fini par jouer un rôle plus positif. L'ancienneté de résidence dans la commune, souvent requise, qui a beaucoup freiné l'entrée des étrangers dans les HLM, a été acquise. Le regroupement familial a joué dans le même sens. Surtout, c'est à leur nombre d'enfants que ces familles doivent leur accès au logement social, car leurs chances d'être classées prioritaires sur les listes d'attente – et donc d'obtenir un appartement – sont d'autant plus grandes que leur taille est plus importante (16). Quant au fait qu'ils sont plus souvent ouvriers non qualifiés que leurs voisins français, il est simplement dû au caractère massif de la sous-qualification des travailleurs étrangers dans leur ensemble, et n'est pas, au contraire, le fruit d'une sélection particulière.

Les immigrés n'ont donc pas seulement modifié la composition socio-professionnelle et nationale des HLM. Ils en ont aussi transformé la structure démographique. Leur population compte moins d'actifs que celle des nationaux, essentiellement du fait du nombre des enfants, et, secondairement d'un plus grand sous-emploi féminin, malgré un taux d'activité masculin comparable. Les moins de 20 ans sont ainsi très fortement sur-représentés, tandis que les personnes âgées sont très peu nombreuses.

Un habitat inégal

Immigrés et Français en HLM ne connaissent pourtant pas exactement les mêmes conditions d'habitat, et ne logent pas tout à fait dans les mêmes cités.

Les immigrés doivent à leur entrée récente dans le parc HLM de disposer d'un confort équivalent à celui des nationaux de ce type de loge-

(15) M. Pinçon, *Les HLM: structure de la population logée. Agglomération de Paris*. Paris, CSU, 1976, tome 2, tableaux n° 6 et 19.

(16) En région parisienne, en 1975, un ménage français en HLM compte en moyenne 3,1 personnes. Un ménage étranger en comprend 4,6. Un tiers des ménages étrangers est formé de plus de 4 personnes. Parmi les ouvriers spécialisés et les manœuvres, moins de la moitié des ménages français et près des 3/4 des ménages étrangers comptent plus de 4 personnes. Cf. M. Pinçon, *op. cit.*, tableau 28.

ment. Mais les étrangers vivent plus souvent que ces derniers en état de surpeuplement (en région parisienne, 52,6 % des ménages immigrés connaissent le surpeuplement dans le logement social, contre 30,7 % des ménages français). Le quart des ménages connaissant le surpeuplement est étranger.

Les immigrés habitent plus souvent que les Français dans les ensembles périphériques, éloignés de tout centre urbain, sous-équipés. Ainsi, leur proportion s'accroît lorsqu'on va de Paris à la grande banlieue, en passant par la proche banlieue, alors que leur poids relatif décroît (ils forment 5,5 % des locataires des HLM de Paris où ils constituent 13,6 % de la population totale, alors qu'ils représentent 13,2 % des habitants des HLM de la grande banlieue où ils comptent pour 12,5 % dans la population totale). Ils habitent d'autant plus souvent la périphérie que leurs familles sont plus nombreuses et qu'ils sont moins qualifiés (17).

Ce sont les logements les moins désirés, les plus délaissés qu'occupent les familles d'origine étrangère, dans le secteur social comme dans le secteur privé. La concurrence, là comme ailleurs, leur est défavorable. Elles habitent ainsi non seulement plus loin des centres, mais aussi dans les cités où les normes de surface, de construction et les prestations sont les plus faibles et où les loyers sont les moins chers.

La distribution ségrégative est plus stricte et rigide encore pour elles que pour les familles ouvrières françaises: le lien entre catégorie socio-professionnelle et type de logement social octroyé est plus absolu.

Différences et ressemblances : la cohabitation

Les problèmes de cohabitation entre Français et étrangers sont souvent sous ou sur-évalués. Ils sont en règle générale interprétés en termes sommairement culturalistes. Tout s'expliquerait par les différences qui affectent les modes de vie de populations d'origines culturelles différentes.

On passe ainsi du constat de la différence (encore ne relève-t-on que certaines d'entre elles) à l'explication par la différence. Comme si toute différence était productrice de conflit, et, implicitement, comme si toute ressemblance menait au consensus.

(17) Ainsi que l'écrit Jacques Barou, « Pour les familles de travailleurs étrangers, la possibilité d'obtenir un habitat confortable dans le logement social passe par l'acceptation d'une mobilité vers la périphérie lointaine ». In « Immigration et enjeux urbains », *Pluriel-Débats* n° 24, 1980.

Sélection et dévalorisation des différences

Il ne peut y avoir problème, dans la différence, que dans la mesure où cette différence est affectée d'un jugement de valeur négatif. Ce n'est que parce qu'on estime que les étrangers font *trop* de bruit, que leur bruit gêne. Il en va de même pour les odeurs culinaires (nauséabondes), pour le nombre des enfants (trop élevé), pour leur éducation (trop laxiste), etc.

La notion de mode de vie est descriptive et analytique. Elle n'a pas de valeur explicative concernant les relations sociales parce qu'elle occulte, dans ce cas précis, le processus de valorisation ou de dévalorisation de certaines pratiques culturelles, et au-delà, de certains groupes, voire de certaines communautés entières. Ce processus est extérieur aux différences culturelles, et le mode de vie ne sert ici que d'alibi.

Si l'on s'intéresse aux différences entre populations, il n'y a aucune raison de privilégier celles qui concernent les pratiques culturelles. Il faut aussi s'interroger sur celles qui affectent les structures socio-professionnelles et démographiques telles qu'elles ont été brièvement décrites précédemment. Il en est de même pour les processus par lesquels les populations en question ont accédé au logement social, leurs itinéraires résidentiels individuels et, surtout, collectifs. Tout indique que ces différences-là importent tout autant, sinon plus, dans les relations sociales que celles qui sont d'ordinaire privilégiées.

Pour nombre de familles françaises, le HLM apparaît comme une étape, plus ou moins subie, au cours d'une trajectoire qui les mène ailleurs, en particulier vers l'accession à la propriété. Pour beaucoup de familles étrangères, le HLM est au contraire l'aboutissement d'une mobilité résidentielle qui ne leur laisse pas entrevoir d'autre débouché.

Ce schéma général – qui supporte des variations individuelles, mais qui domine collectivement – implique des comportements de sociabilité, des attitudes à l'égard du logement très différents et, souvent, contradictoires. L'entrecroisement du repli privatif sur l'appartement et la famille, de la participation à des activités collectives, de la structuration de réseaux relationnels et d'entraide sur la base d'affinités culturelles de classe ou d'ethnie..., n'est pas sans risque de conflit ouvert ou larvé.

La crise économique, qui touche à des degrés divers tous les habitants des grands ensembles, durcit ces tensions. En effet, alors que l'inflation accroît le désir d'accéder à la propriété, cette perspective est, pour beaucoup, remise en cause par la baisse du niveau de vie, la crainte du chômage, la diminution de l'épargne. C'est au contraire la question du maintien dans le logement social qui se pose à nombre de familles étrangères.

Pour les familles françaises, comme pour les familles immigrées, le statut même de leur présence dans le logement social et celui de la cité dans laquelle elles vivent devient un enjeu plus crucial. Les premières, qui ne voient plus d'issue ascensionnelle, souhaitent conquérir ou recon-

quérir une image moins dévalorisée et, peut-être, moins prolétarienne du grand ensemble. Les secondes cherchent à faire admettre définitivement la légitimité de leur présence dans le logement social.

On le voit, dans cette conjoncture, chacun est sur la défensive. Mais il faut bien reconnaître que la fragilité économique, sociale, voire juridique, des immigrés les rend plus vulnérables aux attaques dont ils sont l'objet.

C'est là que la question des modes de vie intervient massivement en tant que *différences* porteuses de conflit.

Les ressemblances sont gommées

Ce qui est curieux, ici, c'est que l'on n'interroge guère les ressemblances. Car ce qui frappe, lorsqu'on compare travailleurs français et étrangers, dans le logement social comme ailleurs, ce sont tout autant les *proximités* que les *dissemblances*. Compte tenu de leurs structures socio-professionnelle et démographique distinctes, les deux populations se ressemblent : les moins qualifiés des Français cohabitent avec les moins qualifiés des immigrés, les familles nombreuses côtoient des familles nombreuses, et si le chômage et le sous-emploi frappent différemment les nationalités, ils les touchent toutes...

Or c'est dans ces identités et proximités, plus encore que dans les différences, que l'on peut trouver des explications aux difficultés de cohabitation.

Les Français ne sont pas sans connaître, globalement, le sort réservé aux travailleurs immigrés par la société française. Tout au long de la période d'expansion, ils ont pu se croire protégés d'un tel destin. La période plus récente montre qu'ils ne sont pas à l'abri de la précarité de l'emploi, du chômage, de la baisse des revenus. La précarisation est donc une menace objective, pour ne pas dire une réalité déjà vécue actuellement.

La cohabitation qui met ensemble des travailleurs menacés avec des travailleurs encore plus insécurisés, des exploités avec des surexploités, des dominés qui peuvent se croire dominants avec des dominés « tout court », prend pour ceux qui ont le statut le moins inférieur un contenu angoissant. Ils craignent d'être « ravalés » au même rang que les travailleurs immigrés, de subir à leur tour les mêmes conditions économiques et sociales de vie. La crispation identitaire, marqueuse de la moindre différence dans un ordre hiérarchique, est une réaction individuelle et collective à cette angoisse.

C'est aussi dans ce jeu de miroir de la ressemblance et de la différence que peuvent s'interpréter les discours sur les modes de vie et le problème des jeunes dans les cités HLM.

Le modèle petit bourgeois domine

Le modèle d'habitat du logement social, clairement lisible dans le règlement intérieur des cités, est un modèle petit-bourgeois (18). Tout invite à la discrétion : bruits, odeurs, linge aux fenêtres, accès aux pelouses... sont interdits. La famille doit habiter « bourgeoisement » (sic) un appartement privatisé, le gérer en « bon père de famille » (19), le meubler et l'assurer.

Si nombre de familles françaises acceptent – non sans mal, parfois – l'autocensure qui leur est ainsi imposée, c'est parce qu'elles ont fait antérieurement l'expérience qu'il leur fallait en passer par là pour être relogées. C'est aussi parce qu'elles ont pour une part intériorisé l'idéologie à l'œuvre dans ces règlements. Les familles immigrées sont beaucoup plus récentes dans le logement social ; ni cette expérience, ni cette intériorisation n'ont eu le temps de se réaliser, et il n'y a a priori aucune raison pour qu'elles s'effectuent par les mêmes voies, alors que leurs cultures d'origine (nous y voilà), leurs histoires personnelles, leurs statuts collectifs en France, etc., sont différents. Les immigrés ont attendu longtemps que le logement social familial s'ouvre à eux. Cet accès prend le sens d'une reconnaissance sociale. Habités, par la force des choses, à plier tout autant qu'à résister, ils ne peuvent (sauf ceux qui ont un projet explicitement et fortement assimilationniste) accepter d'emblée l'adoption de modèles de comportements qui ne sont pas les leurs.

Le logement social est un logement affecté. Le refus d'un appartement expose à ne pas obtenir de relogement. Il ne faut jamais oublier que la cohabitation y est imposée et subie, quels que soient par ailleurs les désirs de ceux qui y habitent. Ainsi confrontés les uns aux autres, Français et étrangers s'inquiètent de se voir ensemble. Derrière la question des modes de vie se profilent les effets du passé et les représentations de l'avenir de chacun.

Les Français vivent la présence étrangère comme une dévalorisation. La cohabitation leur fournit en permanence l'image de ce qu'ils craignent de devenir ou redevenir : travailleurs non qualifiés, aux emplois précaires et dévalorisés, familles nombreuses aux épouses inactives, « inadaptation » réelle ou supposée à la vie urbaine et au logement collectif. Les immigrés se sentent menacés par l'hostilité des Français dans leur conquête du logement social, dans la légitimité même de leur présence dans les HLM, dans leur identité culturelle. C'est, en fait, la question de leur droit de vivre (et non seulement de travailler) qui se pose pour eux.

(18) Cf. A. Touraine, N. Cleuziou, F. Lentin, *Une société petite-bourgeoise : le HLM*, Paris, CRU, 1966.

(19) Pour ces termes fort connotés, et d'autres, on peut se reporter aux contrats de location que l'on fait signer lors de l'entrée dans l'appartement HLM.

C'est dans et par l'articulation entre proximité et distance sociale que peuvent s'interpréter les relations sociales entre populations juxtaposées. Il n'y a pas de ressemblance ou de différence en soi. Il n'y a que le sens qu'on leur donne. Encore ce sens est-il mouvant. Nous avons abordé les tensions et conflits, parce qu'ils font l'objet de discours récurrents sur les modes de vie ; il existe aussi des solidarités, lisibles à travers la vie quotidienne (entr'aide, coopération, etc.), comme à travers des luttes collectives où surgit l'identification d'un sort ou d'un adversaire commun.

La question des ghettos

L'isolement social et spatial de certaines cités ne date pas d'hier. L'implantation périphérique, l'insuffisance des moyens de communication, le sous-équipement, pour ne rien dire de la qualité de ce qui existe, préexistaient à l'appellation de « ghetto » qui frappe aujourd'hui les cités les plus dégradées et les plus prolétarisées. Le terme lui-même renvoie à un état de ségrégation extrême où certains groupes sont isolés matériellement et symboliquement en raison de traits distinctifs : race, religion, culture... (20).

Le HLM, même le plus dévalorisé, ne réalise jamais une telle exclusion, et il y a d'ailleurs une contradiction à parler en même temps de ghetto et de problèmes de cohabitation entre cultures différentes.

On peut, schématiquement, définir le ghetto par quatre dimensions qu'il possède dans tous les cas connus (qu'il s'agisse de l'Europe de l'Est ou des Etats-Unis) : le ghetto est contraint (espace de rejet collectif) ; il est homogène au regard d'un critère de différenciation au moins (« race », culture, religion...) ; le ghetto est une micro-société connaissant une différenciation sociale interne ; le ghetto est contrôlé (contrôle de l'exclusion, répression) (21).

Le HLM n'est pas un ghetto. Il n'en a ni l'homogénéité culturelle, ni l'hétérogénéité sociale. Il n'en a pas l'intense vie communautaire, l'organisation interne, et encore moins la capacité de résistance. Seules subsistent des caractéristiques citées la ségrégation socio-spatiale (encore ne constitue-t-il pas à proprement parler un habitat de relégation) et un certain contrôle social.

Tout, dans le logement social s'oppose à l'organisation de communautés, étrangères notamment. Mode d'accès, règlements, formes du contrôle social, mode de gestion, et jusqu'aux formes admises de l'organisation des habitants (comités de locataires), tendent au contraire à

(20) Cf. J.L. Lacascade, « Analyse critique du concept de ségrégation spatiale », in *Ségrégation*. Colloque du Plan Construction, Rennes, 17 mai 1978.

(21) Cf. V. de Rudder, « Vivent les ghettos? », article à paraître in *Greco* 13 n° 5, 1982.

l'intégration normative et individualisée des étrangers, à leur « invisibilisation » sociale. La pression sociale va dans le sens de la négation de toute identité « autre ».

Ce qui, en fait, rassemble les habitants des cités dites « ghettoisées », c'est leur exclusion d'une trajectoire résidentielle ascendante dont le modèle s'est forgé au cours de la période d'expansion économique et de résorption de la crise du logement (22).

Impossible de gérer la différence

Le « lancement » du terme « ghetto » renvoie à ce qui fait aujourd'hui de certains HLM un habitat « cul de sac » ; mais le problème posé est en fait celui de la gestion d'un patrimoine immobilier très dévalorisé, par sa dégradation « physique » autant que par les caractéristiques sociales des populations qu'il abrite.

Les familles de ces cités ont été durement touchées par la crise et se sont paupérisées. Alors que le nombre de logements vacants augmente, faute de candidats, les retards de loyers s'accumulent (23). L'entretien des immeubles devient de plus en plus problématique sur le plan financier. Or la dégradation est cumulative. L'insuffisance d'entretien et des réparations accroît le rejet et la dévalorisation du grand ensemble, y compris, et peut-être surtout, aux yeux de ses propres habitants. Les dernières familles qui le peuvent s'en vont, tandis que les déprédations volontaires – expression anémique de la révolte individuelle ou collective – augmentent. Ce qui définit la cité dite ghetto c'est le blocage du système : la cité n'est plus « gérable », qu'il s'agisse du bâti ou des habitants. Il devient impossible aux organismes propriétaires de sortir d'un processus de dégradation et de dévalorisation accélérées. Il devient impossible aux habitants de fuir...

On évoque parfois un « âge d'or » du grand ensemble pendant lequel coexistaient des populations différentes (au moins sur le plan socio-professionnel). On oublie qu'en fait, les problèmes de cohabitation sont nés avec lui, parce qu'il a toujours imposé la promiscuité à des populations que rien ne prédisposait à vivre ensemble tant différaient leurs histoires, leurs destins sociaux, leurs aspirations (24). Cette amnésie révèle l'existence d'un mythe du brassage social qui a la vie dure. Comme si, en réduisant la distance spatiale entre groupes sociaux, on pouvait amenuiser la distance sociale qui les sépare, et comme s'il fallait à tout prix rétrécir cette distance sociale pour que naisse un consensus.

L'histoire des grands ensembles démontre que cette logique ne fonc-

(22) Cf. J.P. Tricart, *op. cit.*, cette exclusion revêt des sens existentiels différents selon que cette trajectoire semblait promise ou non à cette époque.

(23) Les Offices HLM ont connu entre 1973 et 1978 une augmentation de 37 % des loyers impayés depuis plus d'un an (en francs constants). Cf. J.P. Tricart, *op. cit.*

(24) Cf. J.C. Chamboredon, N. Lemaire, *op. cit.*

tionne guère. Le jeu des identifications sociales, qu'elles soient de classe, de culture, de destin historique..., est trop complexe pour s'y laisser enfermer. Exprimé comme l'utopie démocratique vers laquelle tendre, le mythe du brassage social se dissout dans l'individualisation imposée dans le logement social. Arrivé à ce point, il ne sert plus qu'à imposer silence aux dominés, aux « racisés », aux minoritaires. Il les prive de tout espace d'expression identitaire, de tout lieu de repli communautaire.

Vers la prolétarisation

Au nom des valeurs sociales primordiales, en particulier l'égalité, c'est finalement la prolétarisation du logement social, et surtout son évolution vers une composition pluri-ethnique qui se trouvent dénoncées. L'épouvantail brandi n'est pas celui qu'on croyait. Il ne s'agit pas de dénoncer le rejet social et spatial des étrangers, mais d'empêcher les immigrés de vivre à la fois ensemble et avec des Français.

Ce n'est qu'en apparence que la dénonciation du ghetto et les plaintes sur les difficultés de la cohabitation sont contradictoires. Leur point commun réside dans l'opposition qu'elles contiennent non seulement à toute organisation autonome de minorités ethniques et culturelles, mais aussi à toute formation de solidarités actives entre Français et étrangers dans le domaine de leurs conditions d'habitat.

Les habitants des HLM servent ici de pions dans des enjeux qui les dépassent et dont ils sont pour une bonne part exclus. La prolétarisation du logement social, qui lui permet (enfin) de remplir son rôle initial, pose problème. La reconquête du logement social est à l'ordre du jour, à l'image de celle qu'ont connue les centres-villes. Les habitants des cités les plus dévalorisées qui ne peuvent échapper au logement social tentent d'obtenir un autre appartement dans une cité moins marquée négativement. Quant à ceux qui restent, la réhabilitation risque fort, malgré les promesses, d'en déloger beaucoup (on réduit souvent la densité d'occupation des immeubles, et l'augmentation des loyers qui suivra, à plus ou moins long terme, la restauration ne pourra être supportée par les plus pauvres, même s'ils bénéficient de l'aide personnalisée au logement).

Enfin, certains ensembles dont la réhabilitation serait trop coûteuse et/ou vouée à l'échec, sont ou seront purement et simplement détruits. Comment s'effectuera le relogement des habitants ? (25).

Véronique de RUDDER.

(25) Il semble évident que l'on veuille à l'avenir éviter les concentrations de familles dites « à problèmes ». Il apparaît en outre très nettement à travers les discours des gestionnaires que les familles nombreuses leur apparaissent comme sources de conflits. Les enfants sont décrits comme des nuisances... C'est donc bien aux plus récemment arrivés dans le logement social, et à sa prolétarisation, que l'on semble s'attaquer, au lieu de tenter de repenser l'ensemble de la politique sociale du logement dans le contexte d'une crise durable (cf. encore J.P. Tricart à ce sujet). Enfin, on assiste depuis plusieurs années à un désengagement de l'Etat dans le financement du logement social.